

ILS SONT ARTISTES,
ELLE SONT HABILES,
ILS SONT SPONTANÉS,
ELLES SONT OPTIMISTES,
ILS SONT SURPRENANTS,
ELLES SONT ÉNERGIQUES,
ILS SONT MOTIVÉS,
LES JEUNES VEULENT S'ENGAGER



ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS LOCALES,

ACCUEILLEZ UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE
POUR DONNER DE L'ÉLAN À VOS PROJETS.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT MET TOUTE SON
EXPERTISE À VOTRE SERVICE ET VOUS ACCOMPAGNE.



LE SERVICE CIVIQUE DANS VOTRE ASSOCIATION

UN NOUVEL ÉLAN

Parce que c'est l'occasion de créer des projets innovants, qui vous font envie mais auxquels vous ne pouviez vous consacrer avant.

UTILE À TOUS

Parce que c'est permettre aux jeunes de s'engager et d'être utile à la société, tout en développant de nouvelles compétences

SOUTENIR LES JEUNES

Parce que c'est participer à un dispositif national en faveur de la jeunesse, quels que soient leurs diplômes, leurs âges ou leurs compétences.

POUR TOUT CELA, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT VOUS ACCOMPAGNE !



À VOS CÔTÉS POUR VOUS LANCER

Création de la mission, possibilité de co-portage, aide au recrutement

UN APPUI AU QUOTIDIEN PENDANT LA MISSION

Formations, bi-tutorat, prise en charge administrative

UN PREMIER PAS DANS UN RÉSEAU

Rencontres entre tuteurs, mise en relation avec de nombreuses structures partenaires

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 42 EN 3 ÉTAPES

CET ACCOMPAGNEMENT EST ENTièrement
PERSONNALISÉ : ON VOUS EXPLIQUE TOUT !



AVANT L'ARRIVÉE
DU VOLONTAIRE

AGRÉMENT

Pour accueillir un volontaire en Service Civique, il vous faut un agrément de l'État. Vous craignez les démarches administratives liées ?

Pas d'inquiétude : La Ligue vous met à disposition son propre agrément.

PRISE EN CHARGE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Gagnez un temps précieux : La Ligue s'occupe de toutes les démarches administratives et du respect du cadre légal du dispositif, de la signature du contrat à la fin de la mission en passant par l'organisation des formations obligatoires et de l'accompagnement au projet d'avenir.

Il ne reste à votre charge que l'indemnité complémentaire à verser au volontaire de **114,85 € par mois** de mission.



RECRUTEMENT

Vous voulez accueillir un volontaire en Service Civique ?

La Ligue de l'enseignement 42 s'occupe de publier les offres de missions, et de trouver des jeunes candidats prêts à s'engager à vos côtés. À vous de les rencontrer et de choisir le plus motivé pour votre mission.



PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MISSION

ARRIVÉE DU VOLONTAIRE

Pour une intégration réussie, la Ligue vous accompagne dans tout le processus d'accueil, et vous aide à définir les missions du volontaire avec des **activités d'intérêt général**, utiles à tous : pour le public, pour votre structure et pour le volontaire.

ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE / DOUBLE TUTORAT

La Ligue maintient le contact avec les volontaires pour qu'ils bénéficient non pas du soutien d'une, mais de deux structures avec, tout au long de la mission des temps de médiation, de bilans...

- **Formation Civique et Citoyenne** obligatoire des volontaires (3 jours : 2 jours de formation théorique + 1 jour de formation avec l'UFOLEP pour passer le PSC). D'autres formations peuvent être proposées selon la thématique de mission);
- Rencontres avec d'autres jeunes engagés notamment par la journée de **regroupement des volontaires** de la Ligue ;
- Identification et **valorisation de ses compétences** acquises durant son Service Civique et, proposer aux volontaires des temps d'**accompagnement à leur projet d'avenir** adaptés et personnalisés.

ACCOMPAGNEMENT DES TUTEURS

Grâce au **double tutorat**, la Ligue de l'Enseignement est le contact privilégié de votre structure et du volontaire pour toute question tout au long de la mission et joue un rôle de médiateur clé pour s'assurer que la mission se déroule bien. Les **formations pour les tuteurs** proposées aux bénévoles et aux salariés permettent de les aider à accompagner le volontaire durant sa mission.





APRÈS LA FIN DE LA MISSION

INTÉGRER LA VIE FÉDÉRATIVE

Votre histoire avec la Ligue ne s'arrête pas à la fin de la mission du volontaire ! Intégrez son réseau et découvrez la très riche vie fédérative, qui regroupe plus de 24000 associations et collectivités, partout en France.

S'affilier à la Ligue de l'Enseignement, c'est :

- Être mis en réseau avec d'autres organismes pour partager vos expériences, des compétences... relatives au Services Civique ou non !
- Pour vos tuteurs comme pour vos volontaires, l'opportunité d'échanger avec leurs pairs dans d'autres structures ;
- Bénéficier d'offres de formation, pour vous, vos équipes et vos volontaires.
- Trouver des ressources et un accompagnement personnalisé pour faire vivre vos projets.

RETOUR À LA CASE DÉPART ?

Accueillez un nouveau volontaire ! Si l'expérience a été concluante, pourquoi ne pas la réitérer ?

La Ligue de l'Enseignement sera de nouveau là pour vous accompagner.



Une communauté de
6000 volontaires
chaque année



Un réseau de
fédérations locales
dans tous les
départements



2200 structures par
an choisissent
l'accompagnement
de la Ligue

LE SERVICE CIVIQUE

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert au **16-25 ans**, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible à toutes et à tous, sans condition de diplôme :

SEUL COMPTE LE SAVOIR-ÊTRE ET LA MOTIVATION !

Le volontaire est indemnisé mensuellement par l'État à hauteur de 504,98€ ; il ne reste à votre charge que les **114,85€/mois** d'indemnités complémentaires.

La mission proposée doit **relever de l'intérêt général**, s'inscrire dans le projet de votre structure, et respecter le référentiel des missions qui est édité par l'Agence du Service Civique et le cadre national de la Ligue de l'enseignement.

La structure d'accueil peut proposer une ou plusieurs missions, c'est-à-dire accueillir un ou plusieurs jeunes.

Une mission dure en moyenne **8 mois** et peut démarrer entre **septembre et février**.

8 THÉMATIQUES

ENVIRONNEMENT

ÉDUCATION POUR TOUS

SPORT

CULTURE ET LOISIRS

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

SANTÉ

SOLIDARITÉ

INTERNATIONAL ET AIDE HUMANITAIRE

LE SERVICE CIVIQUE...



C'EST



CE N'EST PAS



- Une expérience et un **dispositif d'engagement** au service de l'intérêt général
- Un moyen de donner **plus d'ampleur à vos projets**
- Un **coup de pouce** pour permettre aux jeunes de découvrir un nouvel univers
- **Accessible à tous les jeunes** sans conditions de diplômes ou de compétences
- Un emploi déguisé, ni un stage
- Une substitution de l'action des salariés ou bénévoles
- Un support au fonctionnement de l'organisme (mission de comptabilité, gestion, communication...)



Un référentiel de missions par thématique pour votre projet d'accueil



8 mois de mission
en moyenne



114.85€ par mois à votre charge

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT S'OCCUPE DE TOUT !

Depuis la création du Service Civique en 2010, la Ligue de l'Enseignement est agréée pour accueillir des volontaires au sein de ses associations et structures d'accueil partenaires. Elle prend en charge l'administratif, l'accompagnement et s'assure de la qualité de l'expérience. C'est aujourd'hui le premier réseau territorial indépendant de soutien au service civique.

Partenaire privilégié de l'Agence du Service Civique, la Ligue de l'Enseignement le premier réseau territorial de soutien au Service Civique. Au plus proche du terrain, chaque fédération connaît la diversité des situations, des missions et des structures !

**VOUS VOULEZ ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE
EN SERVICE CIVIQUE ?
CONTACTEZ-NOUS !**

La Ligue de l'enseignement de la Loire

Siège social : 6 rue Buisson – BP 50514

42007 Saint Etienne Cedex 1

Antenne Roanne : 19 rue Pierre Sémard

42300 Roanne

Contact : **Baïvi GBEDEKO**

Chargée de mission Jeunesse Citoyenneté

servicecivique@laligue42.org

04 77 495 485 / 06 73 67 51 47



www.laligue42.org

www.monasso.laligue42.org

www.facebook.com/ligue42



[volontairealaligue42](https://www.facebook.com/ligue42)

volontaires42.blogs.assoligue.org